BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

E5 – PARTICIPATION A LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE

SESSION 2025

_____

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

_____

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collège » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Parmi les services gérés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de Besançon, la maison des séniors est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de services sur tous les aspects de la vie quotidienne, pour les habitants de 60 ans et plus. Elle est labellisée « CLIC » (Comité local d'information et de coordination) dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental du Doubs (25), prolongée pour l'année 2025.
Ouverte au public en 2009, la maison des séniors est un lieu d'expression et d'exercice de la citoyenneté, de rencontres et de réalisation de projets. Pour développer ses actions, elle collabore notamment avec des partenaires institutionnels, comme le Conseil départemental et la Mutualité sociale agricole. Dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, elle s'appuie sur le réseau de bénévoles, Prévenance, dont elle assure le pilotage.

PARTIE 1

Question 1 : Montrer comment le fonctionnement partenarial de la maison des séniors contribue à la mise en œuvre des politiques sociales en faveur des personnes âgées.

PARTIE 2

La délibération du conseil d'administration du CCAS de Besançon, en date du 10 avril 2024, met en évidence une baisse inquiétante de l'engagement bénévole du réseau Prévenance et prévoit un renforcement des liens avec l'un des partenaires actuels de la maison des séniors : l'association France Bénévolat Besançon Doubs (FBBD).

Vous êtes technicien en économie sociale familiale à la maison des séniors et notamment en charge de l'animation du réseau Prévenance.
Suite à la délibération du Conseil d'administration, le responsable de la maison des séniors vous sollicite afin de lui proposer des moyens pour renforcer l'attractivité du réseau. Il vous demande par ailleurs de lui présenter des modalités à mettre en œuvre pour assurer le pilotage opérationnel du réseau.

Question 2 : Argumenter deux propositions afin de renforcer l'attractivité du réseau Prévenance.

Question 3 : Présenter des actions à envisager, ainsi que leurs intérêts, pour animer ce réseau.

Question 4 : Proposer des outils de suivi du fonctionnement du réseau.

BARÈME

Compétences	Répartition des points / 20
C5.1 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	**7**
C5.2 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	**6**
C5.3 Participer au suivi des partenariats engagés par les structures	**5**
Qualité de l'expression et structuration	**2**

ANNEXES

ANNEXE 1 - La maison des séniors de Besançon
Source : *D'après la plaquette « CCAS - La maison des séniors de Besançon ».*

ANNEXE 2 - Flyer Réseau Prévenance
Source : *CCAS « maison des séniors ». Flyer Réseau Prévenance*. [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://www.grandbesancon.fr

ANNEXE 3 - Prolongation de la labellisation de la maison des séniors en tant que « CLIC »
Source : *CCAS de Besançon. Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du 12 juin 2024.* [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://www.besancon.fr

ANNEXE 4 - Délibération Conseil d'Administration du CCAS de Besançon - Séance du 10 avril 2024 à 17h30
Source : *CCAS de Besançon. Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du 10 avril 2024.* [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://www.besancon.fr

ANNEXE 5 - Présentation de l'association France Bénévolat Besançon Doubs (Extrait des statuts)
Source : *France Bénévolat Besançon Doubs Guide d'accompagnement des bénévoles et des partenaires.* [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://besancon-doubs.francebenevolat.org

ANNEXE 1 - La maison des séniors de Besançon (1/3)

Historique - Contexte de création

En 2008, différentes associations de retraités de Besançon souhaitent mettre davantage en valeur ce que les retraités apportent à la collectivité, grâce à leurs engagements bénévoles au service de tous les habitants. Les élus de la commune soutiennent l'initiative et l'inscrivent dans une démarche de co-construction d'un projet d'envergure en mobilisant et en faisant travailler ensemble les citoyens, les acteurs intervenant auprès des séniors, les partenaires institutionnels et associatifs. L'objectif devient alors de créer un lieu de proximité pour faire vivre la citoyenneté active des personnes âgées mais aussi de faciliter leur accès aux droits et aux services sous la forme d'un guichet unique. Le projet reçoit ainsi le soutien du conseil départemental du Doubs en lui attribuant le label CLIC (Comité local d'information et de coordination gérontologique).

Créée et gérée par le Centre communal d'action sociale de Besançon, la maison des séniors est ouverte au public depuis le 8 décembre 2009.
Située en centre-ville, facilement accessible, elle est clairement identifiée par les habitants de Besançon de plus de 60 ans comme un lieu de référence pour :

- assurer un accueil et une écoute personnalisée grâce à une centralisation de l'information ;
- favoriser et coordonner les actions des personnes retraitées au service de la cité ;
- lutter contre l'isolement des personnes retraitées ;
- donner une information adaptée aux besoins des personnes en perte d'autonomie ;
- accompagner dans la recherche de solutions.

Offre de services

- **Accueil, écoute, information et orientation**

Dans le cadre de la labellisation CLIC par le conseil départemental du Doubs, la maison des séniors est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation ouvert aux personnes âgées de 60 ans et plus et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Une large documentation, à consulter sur place ou à emporter, est mise à jour et à disposition dans l'espace « accueil ».
L'équipe professionnelle reçoit le public sans rendez-vous aux jours et horaires d'ouverture indiqués. Les demandes sont très variées : un retraité souhaitant s'impliquer dans le bénévolat mais ne sachant pas vers qui se tourner, une personne seule pour le nouvel an souhaitant savoir avec qui elle pourrait réveillonner, une autre ayant besoin d'une aide financière, d'une aide à domicile ou d'adapter son habitat, une famille constatant la perte d'autonomie d'un parent et voulant savoir vers quelle structure l'orienter…
La maison des séniors accueille également des permanences régulières d'organismes comme le Centre Technique Régional de la Consommation (association d'information dans le domaine juridique et de la consommation), les associations et syndicats de retraités, la CARSAT, l'association Franche-Comté Alzheimer ou encore l'agence nationale de l'habitat.

- **Action de lutte contre l'isolement et renforcement du lien social**

Lieu de vie et d'échanges, la maison des séniors mène des actions pour valoriser les relations intergénérationnelles et lutter contre l'isolement social des personnes âgées en mobilisant notamment le réseau Prévenance.

Actions du réseau Prévenance :

- visites à domicile par un bénévole de façon régulière ou ponctuelle ;
- sorties culturelles et de loisirs à l'extérieur ;

ANNEXE 1 - La maison des séniors de Besançon (2/3)

- ateliers mémoire. Animés par des bénévoles engagés aux côtés de la maison des séniors depuis sa création, ces ateliers proposent, dans une ambiance ludique, d'entretenir ses facultés et de partager un moment convivial ;
- autres activités animées par des bénévoles : atelier de couture, atelier photo, atelier du rire par exemple ;
- bibliothèque à domicile ! Pour favoriser l'accès à la culture pour tous et lutter contre l'isolement, les bibliothèques municipales et la maison des séniors proposent, avec le soutien de bénévoles, un portage de livres à domicile.

- **Aide aux aidants**

Le CLIC - Maison des séniors est mobilisé, avec l'ensemble du CCAS, des services du Département et des autres partenaires, pour faire valoir le droit au répit et accompagner les proches qui apportent une présence et une aide quotidiennes à une personne âgée. Des actions d'aide aux aidants (groupe de paroles, sorties culturelles aidants/aidés...) sont régulièrement organisées.

- **Actions « Rencontres part'âge »**

Tout au long de l'année, la maison des séniors organise des rencontres, évènements et divers moments de partage...
Exemple en novembre. « Les rendez-vous de l'âge »
Une rencontre citoyenne et conviviale rassemblant 2 000 séniors de Besançon sur un thème choisi par les aînés eux-mêmes, représentés au sein d'un comité de citoyens appelé « Conseil des sages ». « Voyage au cœur de la science », « Besançon, visionnaires et bâtisseurs », « comprendre demain » sont des exemples de sujets retenus les années précédentes.
Organisée avec le soutien technique et financier de la CARSAT, de la MSA et des caisses de retraite complémentaire, la participation du Conseil des sages et d'étudiants.

- **Accompagnement social individuel**

La maison des séniors apporte une réponse sociale à toute demande émanant de personnes de 60 ans et plus bénéficiant d'une prestation du CCAS.

- **Réflexion sur l'adaptation de la ville au vieillissement**

La maison des séniors est un outil pour mener des réflexions entre ainés et partenaires et faire des propositions au conseil municipal en matière d'habitat, de mobilité, d'accessibilité de l'espace public, etc.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



10
collaborateurs
employés à la Maison des Séniors



25
bénévoles
complètent ce dispositif et mettent leurs forces, leur enthousiasme et du temps, au service de nos aînés.



8 000
accueils physiques et téléphoniques par an



300
personnes accompagnées à domicile

ANNEXE 1 - La maison des séniors de Besançon (3/3)

Moyens de fonctionnement

Moyens humains

Une équipe professionnelle à la maison des séniors
- 1 responsable de service.
- 2 agents d'accueil se relaient auprès du public et gèrent l'espace documentation.
- 1 technicien en économie sociale familiale est à disposition du public pour de l'information ou du conseil concernant la vie quotidienne et la prévention de la santé. Il anime le réseau de bénévoles, notamment dans la mise en place d'ateliers. Il assure par ailleurs la coordination des actions menées avec les partenaires du territoire et le suivi des partenariats engagés.
- 6 travailleurs sociaux assurent des permanences et des visites à domicile. Leurs missions s'articulent autour de trois grands axes : l'accompagnement social, le développement du lien social et la médiation entre les usagers et l'ensemble des institutions du secteur.

Un réseau de bénévoles
La maison des séniors soutient et coordonne l'action de bénévoles engagée au sein du réseau « Prévenance », indispensable à la vivacité du lien social avec les aînés.

Une diversité de partenaires
La maison des seniors s'appuie sur un réseau de partenaires important : la mairie - commune de Besançon, le Conseil départemental du Doubs, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) de la région Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité sociale agricole (MSA) de Franche-Comté, les caisses de retraite complémentaires, l'association France Bénévolat Besançon Doubs, des associations de défense et d'animation comme l'Office des retraités et personnes âgées de Besançon (ORPAB), les syndicats de retraités, le Centre technique régional de la consommation ; les associations Franche-Comté Alzheimer et Franche-Comté Parkinson, les établissements d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées de la Ville de Besançon et des environs, des organismes d'aide à domicile, le conseil des sages de la ville de Besançon (comité de citoyens de 60 ans et plus), ainsi que la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, l'agence régionale de santé, l'agence nationale de l'habitat…

Moyens financiers
- Gestion directe par le CCAS (à partir de la subvention communale).
- Subvention du conseil départemental du Doubs au CLIC.
- Co-financement de projets avec des partenaires.

Source : *D'après la plaquette « CCAS - La maison des séniors de Besançon ».*

ANNEXE 2 - Flyer Réseau Prévenance



Source : *CCAS « maison des séniors ». Flyer Réseau Prévenance. [Consulté le 13 septembre 2024].* Disponible à l'adresse : https://www.grandbesancon.fr

ANNEXE 3 - Prolongation de la labellisation de la maison des séniors en tant que « CLIC » (1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 juin 2024 à 17 heures 00

Question n°10
Avenant à la convention de labellisation Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) au titre de l'année 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de Madame la Vice-présidente du CCAS. […]

DÉLIBERATION

Résumé : Le Conseil Départemental du Doubs et le CCAS de Besançon sont liés par un arrêté départemental d'autorisation permettant à la maison des séniors de fonctioer en tant que CLIC en date du 23 avril 2009 et par une convention de labellisation du CLIC signée le 5 décembre 2009 pour une durée de 15 ans. Un avenant de prolongation de cette convention est proposé afin que le Conseil départemental puisse verser une subvention au CLIC pour l'année 2025, dans l'attente d'une nouvelle convention.

I - Rappel de la convention initiale

Le 5 décembre 2009, le Département du Doubs et le CCAS de Besançon ont signé une convention de labellisation du CLIC.
Le Département fixe les orientations générales de la politique publique en direction des personnes âgées, formalisées dans les schémas départementaux de l'autonomie.
Le CLIC porté par le CCAS de Besançon, au sein de sa structure « maison des séniors » est un support privilégié de la coordination locale des professionnels participant à la mise en œuvre des orientations départementales. Il s'engage à assurer l'objet et les missions détaillés ci-après, pour le territoire du Grand Besançon ; à rendre compte annuellement de son activité via la communication au Département d'un rapport d'activité et du bilan comptable.

Le CLIC est une structure de proximité qui s'adresse à l'ensemble des personnes âgées de plus de 60 ans, à leurs familles, à leur entourage, aux bénévoles et aux professionnels. Il intervient en faveur du « bien vivre » des personnes âgées, sur des modes aussi bien individuels que collectifs, à travers les missions suivantes :
- assurer un accueil et une écoute personnalisée ;
- donner une information adaptée aux besoins des personnes en perte d'autonomie ;
- garantir l'accès au bon interlocuteur ;
- coordonner les interventions au domicile des personnes en perte d'autonomie dans une logique de complémentarité et de subsidiarité ;
- mettre en place si besoin des référents de situation ;
- participer à l'organisation de parcours résidentiels harmonieux ;
- organiser et animer sur son territoire un réseau coordonné des acteurs locaux en lien avec les services de proximité du Département, favoriser une observation partagée du territoire et promouvoir les bonnes pratiques et les démarches innovantes ;
- favoriser la promotion du « bien vieillir » et l'aide aux aidants.

ANNEXE 3 - Prolongation de la labellisation de la maison des séniors en tant que « CLIC » (2/2)

En vertu de la loi du 13 août 2004, qui accorde au Président du Conseil départemental un pouvoir d'autorisation et de contrôle sur les CLIC, le Département s'engage à attribuer une subvention annuelle au CLIC porté par le CCAS de Besançon, sur la durée de la convention.
La subvention annuelle de fonctionnement, versée au CLIC par le Département, est calculée sur la base de deux critères :
- la population âgée de plus de 60 ans qui réside sur le territoire concerné ;
- la population ciblée et effectivement servie par le CLIC l'année n-1.

II – Décision de prolongation de la convention

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :
- votent favorablement les termes de l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC ;
- autorisent Madame la Vice-présidente à signer l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC.

[…]

Source : *CCAS de Besançon. Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du 12 juin 2024.* [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://www.besancon.fr

ANNEXE 4 - Délibération Conseil d'Administration du CCAS de Besançon Séance du 10 avril 2024 à 17h30

Contexte
Le CCAS s'est engagé, dès la construction de son projet en 2020, à développer son travail partenarial avec les associations, à impliquer celles-ci dans la poursuite de ses objectifs définis dans le projet.
Il a également constaté, en lien avec ses partenaires associatifs, une baisse inquiétante de l'engagement bénévole.
Cette baisse, qui se confirme tant sur le plan local que national, a été amplifié à la suite de la crise sanitaire et met potentieement en cause le bon fonctionnement, voire la pérennité, d'un certain nombre de dispositifs portés ou coordonnés par le CCAS.
On peut citer le réseau de distribution de proximité de l'aide alimentaire, constitué d'associations ne fonctionnant que par la ressource bénévole et le réseau Prévenance, dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de maintien du lien social, porté par la maison des séniors, est également dépendant de l'engagement bénévole.

Point Abordé : Dynamisation de l'engagement bénévole entre le CCAS de Besançon et France Bénévolat Besançon Doubs.
Dans l'objectif de dynamiser l'engagement associatif bénévole et, plus particulièrement, de renforcer la participation bénévole à des actions telles que le réseau Prévenance porté par la maison des séniors, le CCAS de Besançon et l'association France bénévolat Besançon Doubs décident de renforcer leur partenariat.

Source : *CCAS de Besançon. Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du 10 avril 2024.* [Consulté le 13 septembre 2024].
Disponible à l'adresse : https://www.besancon.fr

ANNEXE 5 - Présentation de l'association France Bénévolat Besançon Doubs (Extrait des statuts) (1/2)

L'association France Bénévolat Besançon Doubs [ci-après désignée par le sigle FBBD] est un « centre » départemental de France Bénévolat, association nationale reconnue d'utilité publique, dont l'objet principal est de développer l'engagement bénévole. Cette association rassemble des membres partenaires (associations nationales, fondations, fédérations ou unions d'associations) et fédère et anime le réseau de ses centres et relais formant son maillage territorial.

Objectifs

- promouvoir et développer le bénévolat ;
- orienter les bénévoles vers les organisations pouvant répondre à leurs attentes ;
- mieux connaître les besoins des organisations en compétences bénévoles et ainsi participer à leur développement ;
- accompagner les organisations du département du Doubs pour une meilleure gestion de leurs ressources humaines bénévoles ;
- développer un réseau de Centres, d'Antennes et de Relais du bénévolat dans le territoire concerné.

Constitution - Rattachement

FBBD, association régie par la loi de 1901, déclarée sous ce nom le 29 mars 2007, adhère au Projet Associatif de France Bénévolat, donc à ses statuts, à sa Charte et à son Règlement Intérieur. FBBD fait partie de sa délégation régionale de Bourgogne – Franche-Comté.

Territorialité

FBBD agit sur le département du Doubs et son activité principale se situe sur l'agglomération du Grand Besançon ; FBBD entend contribuer au déploiement territorial de France Bénévolat par la création d'antennes ou de relais.
[…]

Partenaires

Les partenaires contribuent aux ressources de FBBD et/ou collaborent à son rayonnement en partageant des projets ou des actions ponctuelles.

Les partenaires sont des organisations, membres ou non de FBBD, des collectivités publiques, des entités de l'économie sociale et solidaire, des institutions de prévoyance et de retraite, des fondations d'entreprise dont l'objet ou le projet est en rapport avec le développement et la promotion du bénévolat.
[…]

Principes généraux

Définition du bénévolat

France Bénévolat Besançon Doubs (FBBD) admet comme définition du bénévolat celle donnée par un avis du Conseil Économique et Social, formulée ainsi : « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».
En ce qui concerne l'engagement bénévole, FBBD distingue l'engagement régulier (s'exerçant dans la durée), de l'engagement temporaire ou ponctuel.

Engagement de FBBD

FBBD exerce ses missions en s'efforçant de satisfaire au mieux les attentes des candidats au bénévolat, de ses adhérents et de ses partenaires, mais ne saurait s'engager à une quelconque obligation de résultats.

ANNEXE 5 - Présentation de l'association France Bénévolat Besançon Doubs (Extrait des statuts) (2/2)

Missions

Mise en relation des bénévoles et des organisations

- Accueil des candidats bénévoles

Les candidats bénévoles sont des personnes physiques, se présentant individuellement, ou plus rarement présentées par des institutions. En majorité, ils s'inscrivent sur le site internet de France Bénévolat ; ils peuvent aussi prendre rendez-vous, se rendre aux permanences ou encore rencontrer FBBD lors de forums ou manifestations diverses. Après analyse de leurs attentes, de leurs compétences et disponibilités, ils peuvent être orientés vers des missions bénévoles dans des associations, dans les conditions ci-après.

- Accueil des organisations et recueil de leurs besoins

FBBD se tient régulièrement en contact avec les organisations afin de s'informer de leur activité et de connaître leurs besoins en bénévoles. FBBD accueille toute organisation, en recueillant les informations utiles sur son objet et ses activités ; en règle générale, FBBD demande à consulter ses statuts.

- Utilisation du site internet

France Bénévolat met à disposition des organisations et des bénévoles un site internet dont l'accès est public, comprenant un espace réservé permettant aux organisations de publier des annonces de missions bénévoles.

[…]

Les renseignements sur les organisations utilisatrices sont visibles sur le site internet local géré par FBBD et leurs annonces y sont signalées, avec lien vers le site national.

- Orientation des bénévoles

FBBD oriente les candidats bénévoles exclusivement vers des organisations personnes morales à but non lucratif dont l'objet n'est pas contraire à ses valeurs (pas d'orientation directe vers des personnes physiques ou des familles). Les demandes d'organisations ayant pour but de remplacer des salariés par des bénévoles sont rejetées.

[…]

Promotion et valorisation du bénévolat

FBBD mène des actions de promotion du bénévolat qui peuvent prendre différentes formes.

[…]

Source : *France Bénévolat Besançon Doubs Guide d'accompagnement des bénévoles et des partenaires.* [Consulté le 13 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://besancon-doubs.francebenevolat.org